

Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0070

Norme internationale : ISO/CEI 17020:2012
 Norme suisse : SN EN ISO/CEI 17020:2012

Contrôle interdisciplinaire des visites en établissements sanitaires et sociaux CIVESS BAP Avenue des Casernes 2 CH-1014 Lausanne	Responsable :	M. Vincent Chappuis
	Responsable qualité :	Mme Sara Hefhaf Martins Dias
	Téléphone :	+41 21 316 52 16
	E-Mail :	mailto:sara.hefhaf-martins-dias@vd.ch
	Internet :	http://www.vd.ch/civess
	Première accréditation :	18.01.2002
	Accréditation actuelle :	20.11.2021 au 19.11.2026
Registre voir :	www.sas.admin.ch (Organismes accrédités)	

Portée de l'accréditation dès 20.11.2021

Organisme d'inspection (type C) pour l'inspection des établissements sanitaires et sociaux

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
Normes et critères de sécurité et de qualité pour les établissements pour population vieillissante : Populations vieillissantes : EMS : Grille d'évaluation et Explicatif des inspections dans les EMS de gériatrie et de la psychiatrie de l'âge avancé CAT : Grille d'évaluation et Explicatif des inspections dans les centres d'accueil temporaires CTR : Grille d'évaluation et Explicatif des inspections dans les centres de traitement et de réadaptation	Populations vieillissantes : Dignité et sécurité des résidents, qualité des soins, de l'accompagnement socioculturel et de l'alimentation dans les EMS Accès à l'information, soutien, intégration sociale et maintien de l'autonomie dans les CAT Respect des droits, de la dignité et de la sécurité des patients, qualité des soins et offre en prestations de réadaptation selon mission	Critères d'inspection développés en application des lois cantonales vaudoises, LSP et LAPRAMS et règlements d'application ainsi que directives y relatives



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0070

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p>Normes et critères de sécurité et de qualité pour les établissements de psychiatrie et grandes difficultés sociales/addictions :</p> <p>Santé mentale :</p> <p>EPSM : Grille d'évaluation et Explicatif des inspections dans les établissements psychosociaux médicalisés</p> <p>HNM : Grille d'évaluation et Explicatif des inspections dans les homes non médicalisés</p> <p>ESE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grille d'évaluation et explicatif des inspections dans le domaine des addictions et grandes difficultés sociales <p>HPSY Normes et critères de sécurité et de qualité pour les hôpitaux de psychiatrie adulte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grille d'évaluation et explicatif des inspections dans les hôpitaux de psychiatrie aigües (HPA) - Grille d'évaluation et explicatif des inspections dans les hôpitaux de psychiatrie de l'âge avancé (HPAA) <p>Normes et critères de sécurité et de qualité pour les établissements socios-éducatifs (ESE)</p> <p>Handicap :</p> <p>ESE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grille d'évaluation et explicatif des inspections dans le handicap mental - Grille d'évaluation et explicatif des inspections dans le handicap mental, physique et polyhandicap 	<p>Santé mentale :</p> <p>Respect des droits des résidents, qualité des soins et offre en prestations psycho-éducatives selon mission</p> <p>Dignité, intimité, qualité de la vie sociale et alimentation dans les HNM</p> <p>Respect des droits et de la dignité des usagers. Qualité des prestations socio-éducatives. Sécurité et accès aux soins des usagers</p> <p>Respect des droits, dignité et sécurité des patients. Qualité des prestations et accès aux soins</p> <p>Handicap :</p> <p>Respect des droits et de la dignité des usagers. Qualité des prestations socio-éducatives. Sécurité et accès aux soins des usagers</p>	<p>Critères d'inspection développés en application des lois cantonales vaudoises susmentionnées et du Code Civil (protection de l'adulte)</p> <p>Critères d'inspection développés en application des lois cantonales vaudoises susmentionnées et de la directive HNM</p> <p>Critères d'inspection développés en Application de la loi (LAIH), du Code Civil, et des directives cantonales sur les mesures de contraintes</p> <p>Critères d'inspection développés en application de la loi sur la santé publique (Vaud) et directives du Code Civil</p> <p>Critères d'inspection développés en Application de la loi (LAIH), du Code Civil, et des directives cantonales sur les mesures de contraintes</p>



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0070

Abréviation	Signification
EMS	Etablissements médico-sociaux
CAT	Centres d'accueil temporaire
CTR	Centres de traitement et de réadaptation
EPSM	Etablissements psycho-sociaux médicalisés
HNM	Homes non médicalisés
ESE	Etablissements socio-éducatifs
HPSY	Hôpitaux de psychiatrie adulte
HPA	Hôpitaux de soins aigus de psychiatrie adulte
HPAA	Hôpitaux de soins aigus de psychiatrie adulte et de psychiatrie de l'âge avancé
LSP	Loi sur la santé publique
LAPRAMS	Loi d'aide aux personnes recourant à l'action médico-sociale
LAIH	Loi sur les mesures d'aide et d'intégration pour les personnes handicapées

* / * / * / * / *